



SYNDICAT AUTONOME-SDIS69

Lyon, le 30 novembre 2010

Monsieur le Président  
SDIS DU RHONE  
17 rue Rabelais  
69421 LYON Cedex 03

Objet : **Préavis de grève.**

Monsieur le Président,

Le syndicat CGT du SDIS vient de déposer un préavis de grève, et nous entendons nous joindre aux revendications portées par nos collègues (rallongement du délai d'intervention, non remplacement des départs en retraite, suppression de postes de CDG en centre pro, gardes postées).

Par ailleurs, nous vous avons interpellé par courrier du 8 juin 2010 sur nombre de problèmes que rencontrent les agents qui servent chaque jour la collectivité.

Une fois de plus, vous avez adressé une fin de non recevoir à nos légitimes demandes : application d'un temps de travail conforme aux Directives européennes, augmentation des primes financée par des économies de fonctionnement sur les fluides (eau, électricité), cycle de travail pour les agents en régime de droit commun, levée de punitions sur des faits supposés pour le personnel de la base, etc...

Ainsi que nous l'avons déjà dénoncé, la protection inconditionnelle des responsables hiérarchique alliée aux intimidations et privations pour le personnel de la base n'a que trop duré.

C'est pourquoi, et dans l'attente que l'esprit de justice imprègne votre collectivité, le syndicat Autonome-Sdis69 UNSA appelle l'ensemble des personnels à une **grève illimitée** à compter du :

**6 décembre 2010 à 7 heures.**

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire général,  
Pierre RUELLE